



L'AVENUE DU
MONT—ROYAL

Rapport du jury



Source: NIPPAYSAGE

Concours de design pour une œuvre suspendue sur la place des Fleurs-de-Macadam dans l'arrondissement Le Plateau-Mont-Royal

Société de développement de l'Avenue du Mont-Royal,
en collaboration avec Odace Événements
et avec le soutien de l'arrondissement Le Plateau-Mont-RoyalRé

Rédaction : Véronique Rioux, ADIQ | Mars 2022

Étape 1

Propositions des concurrents

1. Processus

1.1. Conformité des propositions

L'appel à propositions de la première étape du concours de design pour une œuvre suspendue sur la place des Fleurs-de-Macadam s'est déroulé du 11 novembre 2021 au 5 janvier 2022. À la fermeture de la période de réception des propositions, 12 propositions ont été reçues.

L'analyse de la conformité de ces propositions a été réalisée les 5 et 6 janvier par la conseillère professionnelle du concours Véronique Rioux. Les 12 propositions ont été déclarées conformes et ont été soumises au jury.

1.2. Déroulement du jury

La réunion du jury s'est tenue le 12 janvier 2022. Les propositions avaient été transmises préalablement aux membres du jury pour lecture individuelle. Les propositions, désignées par des numéros, étaient présentées de façon anonyme. Les membres du jury présents étaient :

- Catherine Blain, architecte paysagiste, NIPPaysage
- Jean-François Bisson, chargé de projet scénographie senior, Moment Factory et directeur de production, Collectif Incognito
- Fabienne Boussin, directrice du marketing et des communications, SDAMR (en remplacement de Claude Rainville, directeur général, SDAMR)
- Sylvie Dugré, directrice générale, Odace Événements
- Stéphanie-Anne Garon, chef d'équipe / conseillère en aménagement, Direction des services administratifs, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal, Ville de Montréal
- Olivier Joncas-Hébert, chef de division par intérim, Division de l'aménagement écologique du paysage, arrondissement Le Plateau-Mont-Royal, Ville de Montréal
- Guillaume Perron, ingénieur sr, infrastructures urbaines, EXP
- Dina Safonova, architecte, Kanva

La séance de jury a débuté par une description du projet par Sylvie Dugré, une description du processus par la conseillère professionnelle et la présentation des critères d'évaluation de l'étape 1, qui sont les suivants :

- Qualité et pertinence du propos : la pertinence et l'originalité du concept ; la résonance avec l'identité de la nouvelle place (écologie et résilience face aux changements climatiques, « water Square »).
- Qualité expérientielle et potentiel d'attractivité : la qualité des ambiances et de l'expérience proposée ; la capacité de l'œuvre de créer un léger ombrage ; la capacité d'intégration de l'œuvre en écho avec une canopée en croissance ; le potentiel de rayonnement et d'attractivité pour l'avenue du Mont-Royal.
- Qualité de l'intégration et qualité formelle : le juste rapport d'échelle en lien avec la place et la rue ; l'intégration au milieu paysager et bâti ; les qualités visuelles de l'œuvre de jour et de soir et de différents points de vue.
- Qualité fonctionnelle : la conformité aux règles de sécurité des espaces publics ; la faisabilité technique ; la simplicité de fabrication et d'installation ; les faibles exigences d'entretien ; la durabilité.

- Enjeux environnementaux et écologiques : la réduction de l’empreinte écologique liée au cycle de vie de l’œuvre.
- Respect pressenti du budget et de l’échéancier : l’adéquation avec l’enveloppe budgétaire disponible et la faisabilité au regard de l’échéancier du projet (disponibilité pressentie des matériaux).

Le jury a débuté son travail par la nomination de la présidente du jury, Madame Stéphanie-Anne Garon. Par la suite, les membres du jury ont discuté de l’ensemble des propositions, par ordre numérique.

1.3. Choix des propositions finalistes

Après avoir discuté en détail de chacune des propositions, la conseillère professionnelle a levé l’anonymat des propositions. Les équipes finalistes de ce concours sont, en ordre numérique :

- 125FO / Partiellement nuageux avec de fortes probabilités de « wow » !
Équipe : En temps et lieu
- 217MF / À travers nous
Équipe : Choses communes
- 789OI / Temps suspendu
Équipe : CD+RFF (Corinne Deleers + Rosemarie Faille-Faubert)

Les propositions suivantes ont également été appréciées par le jury :

- 027SC / La Nuée
Équipe : Le Comité coopérative
- 223HS / Brumi
Équipe : Manœuvre Architecture + Rainville-Sangaré + Arium Design + Ombrages
- 327DV / L’essaim du ruisseau
Équipe : Le Studio Superwise

La décision du jury a été transmise aux concurrents et finalistes le lendemain des délibérations, le 13 janvier 2022.

2. Commentaires généraux pour l’ensemble des équipes finalistes

Les commentaires suivants sont transmis aux finalistes afin de mieux les préparer à l’étape 2 du concours :

- À l’étape 2, en plus de la qualité du concept, la qualification de l’équipe pour réaliser le mandat sera évaluée par le jury, notamment : l’expérience et l’expertise de l’équipe ; la pertinence des projets antérieurs présentés ; la capacité de l’équipe à livrer un projet clés en main sur le domaine public. En plus de la présence obligatoire d’un ingénieur civil à l’étape 2 (réf. 3.1 du Règlement du concours), les finalistes sont invités à bonifier leur équipe, au besoin, pour démontrer leur capacité à réaliser un tel projet en mode clés en main et à l’intérieur de l’échéancier.
- Les membres du jury aimeraient mieux comprendre le concept d’éclairage proposé pour l’œuvre. Ces éléments devraient également se refléter dans le budget.
- Compte tenu des démarches d’implication citoyenne qui ont eu lieu tout au long du processus de conception de cette place publique, les membres du jury souhaitent que les équipes s’assurent de la bonne communication du propos de l’œuvre suspendue. À cet effet, des panneaux descriptifs sur la place publique et/ou d’autres moyens numériques (par exemple code QR) devraient être prévus lors de la réalisation du projet lauréat. Ces moyens de communication doivent être prévus au budget du projet.
- Un échéancier de conception et réalisation détaillé du projet sera exigé à l’étape 2 du concours. Un addenda au Règlement du concours sera publié à cet effet.

3. Commentaires spécifiques par proposition

Proposition : 125FO / Partiellement nuageux avec de fortes probabilités de « wow » !

Équipe : En temps et lieu



Qualité et pertinence du propos :

Il y a une belle poésie dans le propos. La relation entre l'idée du nuage (au-dessus des jets de brume) et la gestion des eaux est pertinente et facile à comprendre. Les notions de sciences / croyances populaires apportent un autre niveau à l'installation. L'œuvre et la place sont en communion et opposées par le fait même (naturel versus technologique). Ce concept hybride technologie-nature s'intègre toutefois bien avec l'avenue du Mont-Royal, son emplacement dans une place végétalisée dans un milieu urbain dense.

Qualité expérientielle et potentiel d'attractivité:

Cet ajout vaporeux et léger au centre de la place est intrigant. On a envie de se poser en dessous. L'objet, de jour comme de nuit, ajoutera sans nul doute à l'expérience de la place. Le potentiel d'attractivité est majeur et l'œuvre offre plusieurs opportunités de rayonnement via les médias sociaux. L'œuvre peut évoluer le soir en fonction de son éclairage, ce qui suscitera beaucoup d'intérêt de la part des passants, d'autant plus que la météo est un sujet de conversation des plus populaires auprès des Québécois.

À cet effet, à la deuxième étape du concours, le jury voudra mieux comprendre les systèmes de contrôle et l'interactivité proposés pour l'installation (et si celle-ci se module réellement selon les prévisions météorologiques quotidiennes ou d'une autre façon).

Qualité de l'intégration et qualité formelle:

Les référents formels sont bien expliqués et défendus dans cette proposition. Il y a une belle relation avec le cœur de la place et les qualités visuelles culminent de nuit avec l'éclairage coloré et changeant. Il y a un juste rapport d'échelle entre l'objet flottant et l'espace libre de la place. La forme est cohérente avec le paysage et celle-ci vient s'imbriquer de façon élégante, de part et d'autre des câbles et du treillis métalliques (pas simplement suspendue en dessous). Le fait que l'installation soit perçue différemment selon le point de vue ajoute à son intérêt et la rend dynamique.

L'éclairage est intégré au concept de l'œuvre au lieu d'être un ajout. Le jury voudra cependant mieux comprendre les stratégies d'éclairage à l'étape 2.

Le jury se demande également si l'œuvre réalisée pourra être de la même envergure que celle présentée dans les images de synthèse. Le défi sera de rester relativement fidèle aux images présentées lors du développement du projet.

Qualité fonctionnelle:

Il y a peu d'information quant à la matérialité et à l'assemblage de l'œuvre. Quels sont les matériaux qui seront utilisés (transparence versus structure). Quels seront leur durabilité et leur entretien ? Comment les formes seront-elles assemblées ?

Quelques questions se posent aussi par rapport à l'affaissement possible au centre par le poids et à la prise au vent au regard de la volumétrie de l'objet. Entre autres, la partie au-dessus des câbles métalliques sera-t-elle soumise à des charges (dues aux vents) qui pourraient la rendre instable ?

Les opérations de montage et démontage semblent aussi assez complexes. Le jury voudra être informé à ce sujet à l'étape 2.

L'aspect de la modulation d'éclairage quotidienne est aussi à élaborer et le jury voudra mieux comprendre les intentions de l'équipe à ce sujet.

Enjeux environnementaux et écologiques :

Aucune information ne permet d'évaluer si le projet répond à des enjeux environnementaux. Y a-t-il une possibilité d'utiliser des matériaux réutilisés/recyclés et/ou de prévoir une seconde vie des matériaux à la fin de vie de l'œuvre ?

Respect pressenti du budget et de l'échéancier :

L'intégration d'un volet technologique interactif nécessitant une phase de programmation peut être complexe à développer. Est-ce que l'équipe peut réaliser ce volet à l'intérieur de l'échéancier ?

L'œuvre présentée semble complexe par rapport au budget disponible. Des réponses de l'équipe sont attendues à ce sujet.

Proposition : 217MF / À travers nous

Équipe : Choses communes



Qualité et pertinence du propos :

Le propos de cette œuvre est habilement résumé par cette phrase : « Telle la fleur qui jaillit du bitume, cette œuvre invoque les ruisseaux, les rivières et le fleuve à jaillir dans nos rues, pour qu'à travers eux s'éveille un *nous*. ». La force du propos réside entre autres dans la célébration de la dimension collective. Il y a une belle résonance avec l'aménagement de la place publique, une grande poésie et une originalité dans la réflexion à la base du concept. Le propos est également en relation avec la thématique de l'eau de la place.

Qualité expérientielle et potentiel d'attractivité:

L'œuvre a le potentiel d'attirer les gens de jour comme de nuit par sa présence spatiale et les jeux de lumière naturelle et artificielle sur ses multiples surfaces. L'installation est multisensorielle : visuelle (scintillement + mouvement) et sonore (bruit de la pluie sur les éléments métalliques), ce qui ajoute texture et richesse à l'expérience. Le côté organique du banc de poissons apporte une touche vivante et mouvante en hauteur. Le jeu d'ombres au sol fait aussi référence au mouvement de l'eau, ce qui est apprécié par le jury.

Le jury voudra mieux comprendre, en deuxième étape, quel est le mouvement souhaité pour l'installation (dans sa globalité et pour chacune des pièces métalliques). Le jury a des appréhensions au niveau sonore (est-ce que les pièces s'entrechoquent et si oui, le bruit pourrait-il être dérangeant pour les résidents et les usagers de la place).

Qualité de l'intégration et qualité formelle:

L'esthétique est simple et facile à comprendre. Le jury apprécie le caractère « low tech » de l'installation. Celle-ci s'intègre d'ailleurs bien avec la végétation et la canopée (la forme des poissons rappelle celle des feuilles).

L'œuvre est bien intégrée au cœur de la place par la volumétrie, la simplicité des matériaux et des formes. L'installation a le potentiel d'être contemplée à partir de multiples points de vue et d'offrir à chaque fois un visuel changeant. La volumétrie, qui fait varier l'épaisseur du « banc de poissons » le long de la diagonale, est intéressante. La forme linéaire et son ombrage pourraient toutefois être davantage optimisés par un élargissement du banc de « poissons ».

Ce type de projet avec plusieurs mêmes objets répétitifs, bien qu'exploité de nombreuses fois pour des installations extérieures, demeure très efficace sur l'espace public.

Par les attributs réfléchissants de l'aluminium, l'installation exploite les éléments naturels le jour et l'éclairage la nuit. D'ailleurs, à l'étape 2, l'équipe est invitée à expliquer son concept de mise en lumière.

Qualité fonctionnelle:

L'aluminium est durable et facile d'entretien.

À l'étape 2, le jury voudra mieux comprendre le mouvement souhaité pour l'œuvre et le système de positionnement des pièces métalliques et des câbles secondaires. Des tensions ou déformations latérales pourraient-elles s'avérer problématique ?

Le jury s'interroge également sur le risque que la réflexion du soleil sur les composantes métalliques éblouisse les automobilistes.

Les membres du jury voudront également s'assurer que les fûts puissent supporter le poids de l'œuvre.

Enjeux environnementaux et écologiques :

Bien que l'aluminium soit un matériau durable et recyclable, les aspects environnementaux du projet n'ont pas été abordés dans la proposition. Une réflexion de l'équipe est attendue à ce sujet.

Respect pressenti du budget et de l'échéancier :

L'aspect répétitif facilite la fabrication et diminue les coûts. Toutefois, l'aluminium est un matériau relativement coûteux et sa mise en forme peut nécessiter de longs délais de fabrication. Le jury voudra être rassuré à la deuxième étape du concours.

Proposition : 789OI / Temps suspendu

Équipe : CD+RFF (Corinne Deleers + Rosemarie Faille-Faubert)



Qualité et pertinence du propos :

Le parallèle entre le mont Royal et la végétation de la place qui s'inspire de celle de la montagne est intéressant, de même que l'ajout d'effets simulant différentes conditions atmosphériques.

Le propos est parfaitement en lien avec l'avenue du Mont-Royal mais moins avec le water square situé en-dessous. Le propos, très poétique, est cependant difficile à saisir et manque quelque peu de cohésion. À cet effet, il est difficile de comprendre le lien entre le cœur de la place et les conditions atmosphériques. Une meilleure articulation de la trame narrative serait requise à la deuxième étape du concours.

Qualité expérientielle et potentiel d'attractivité:

L'installation a des qualités esthétiques indéniables et un pouvoir attractif certain, surtout de nuit. Le fait que le tissu puisse se mouvoir au gré du vent va créer une ambiance douce et accueillante. Les jeux d'éclairage programmés la nuit susciteront un bel engouement. L'idée des projections en lien avec des événements saisonniers de l'avenue est intéressante et amène l'œuvre plus loin.

Le jury aimerait mieux comprendre le comportement anticipé de l'œuvre quant à son mouvement. L'œuvre bouge-t-elle dans sa globalité et/ou le mouvement s'effectue plutôt sur chaque morceau de tissu ?

Qualité de l'intégration et qualité formelle:

Il y a une belle intégration de l'installation au centre de la place et un juste rapport d'échelle. L'œuvre procure une canopée intéressante et remplit l'espace. Les variations volumétriques de l'objet selon les angles de vue ajoutent à l'intérêt visuel. L'installation est épurée, mystérieuse, et appelle à la contemplation. La nuit, l'installation prend tout son sens et devient dynamique, ce qui ajoute grandement à l'expérience. D'ailleurs, le jury voudra mieux comprendre les intentions de l'équipe quant à la mise en lumière dynamique / projection sur l'œuvre. Le jury s'interroge aussi sur le rendu de l'œuvre le jour (couleur, opacité).

Qualité fonctionnelle:

Les aspects techniques de cette proposition devront être précisés davantage à l'étape 2 (matériaux, couleurs employés, durabilité aux u.v. et aux intempéries, assemblage, quincaillerie, etc.).

La proposition est également peu développée au sujet du concept d'éclairage et de l'intégration des appareils.

Enjeux environnementaux et écologiques :

L'approche de revalorisation des matériaux (production de sacs réutilisables pour les commerces, écrans de projection, toile d'ombrage) est grandement appréciée par le jury.

Respect pressenti du budget et de l'échéancier :

Les projections et la programmation peuvent être coûteuses à développer et à mettre en œuvre. L'équipe doit préciser ses intentions à ce sujet (la différence entre le projet actuel qui sera mis en œuvre et les opportunités futures).

Étape 2

Prestations des finalistes

4. Processus

4.1. Conformité des prestations

L'analyse de la conformité des prestations a été réalisée le 14 février 2022 par la conseillère professionnelle du concours Véronique Rioux. Les 4 prestations ont été déclarées conformes et ont été soumises au jury.

4.2. Déroulement du jury

Les finalistes ont présenté leur prestation devant le jury, en visioconférence, le 17 février 2022.

Chaque finaliste disposait d'une période de 25 minutes pour présenter son projet, suivie d'une période de questions de 20 minutes de la part du jury.

Pour l'étape 2 du concours, les critères d'évaluation étaient les mêmes que ceux de l'étape 1, avec l'ajout du critère suivant :

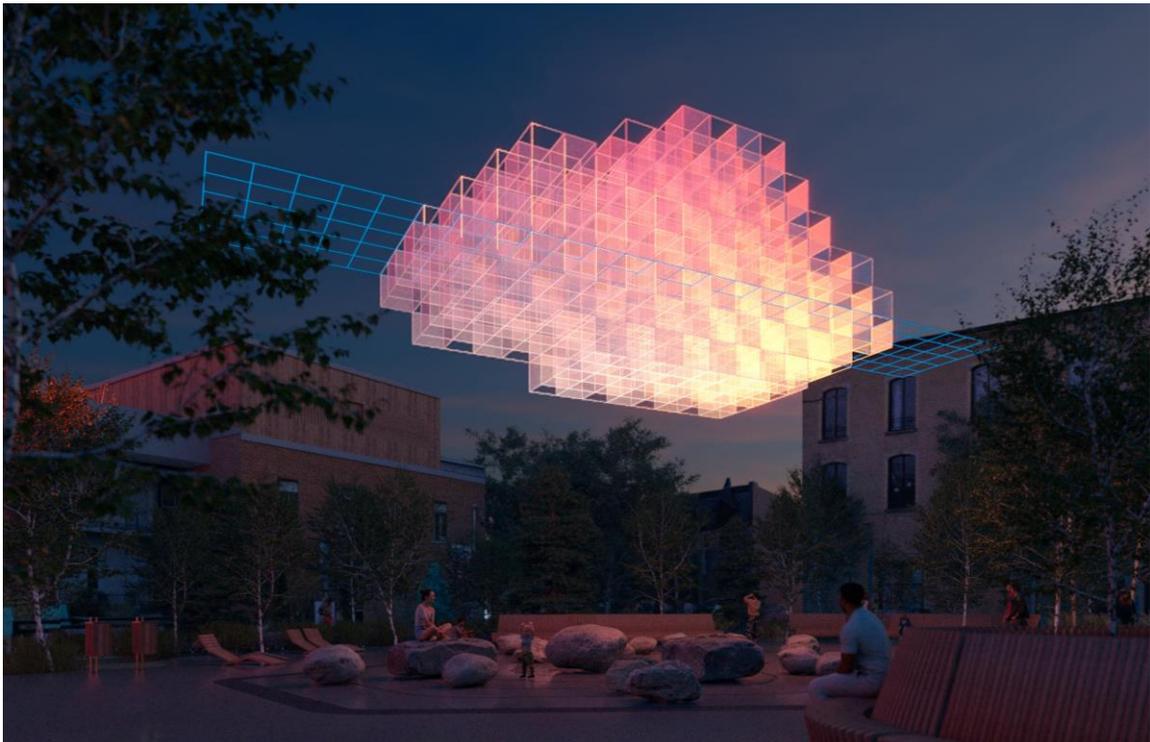
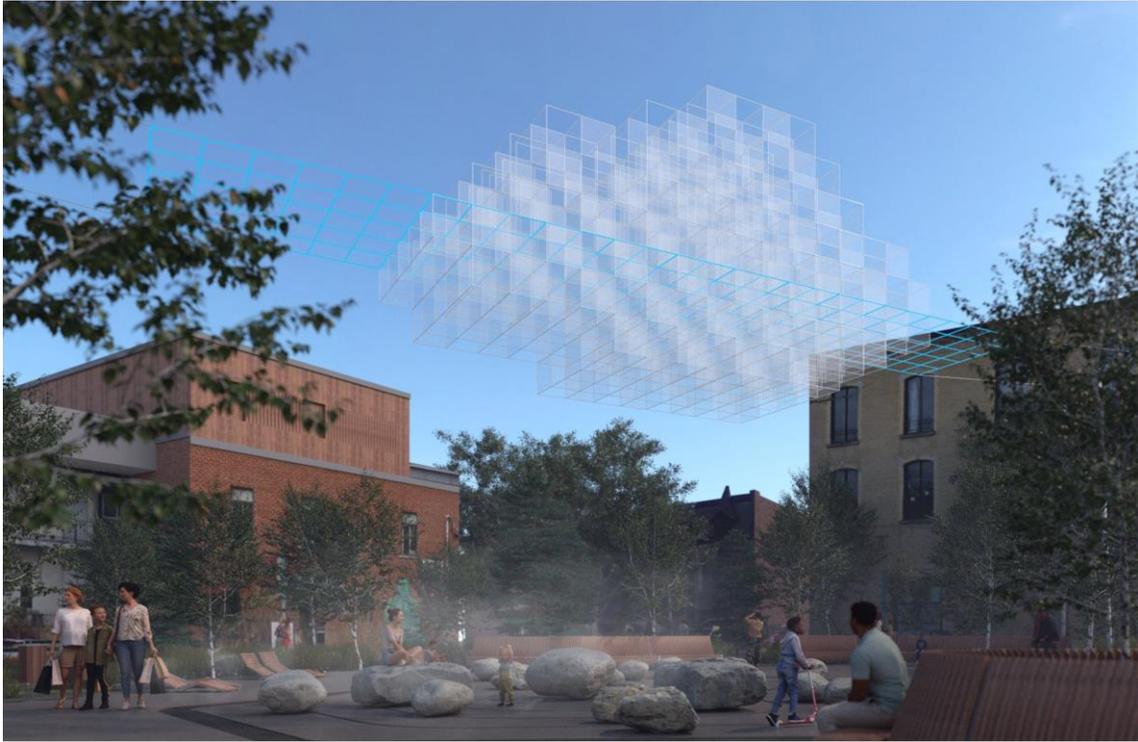
- Qualification de l'équipe pour réaliser le mandat : l'expérience et l'expertise de l'équipe ; la pertinence des projets antérieurs présentés ; la capacité de l'équipe à livrer un projet clés en main sur le domaine public.

À la suite des présentations, les membres du jury ont délibéré pour choisir le lauréat. Les arguments qui ont conduit à la décision du jury sont présentés à la section 5 du rapport.

5. Commentaires spécifiques par prestation

Prestation : Partiellement nuageux avec de fortes probabilités de « wow » ! - LAURÉAT

Équipe : EN TEMPS ET LIEU, en collaboration avec Eden Creative Studio, Soft Box Intégration, Frederick Boulay, météorologue et Concept ParaDesign



Qualité et pertinence du propos :

L'œuvre, narrativement très forte, a beaucoup plu au jury. La relation entre le nuage et la zone inondable est facile à comprendre, l'installation est accessible à un large public. Les prévisions météorologiques apportent également une autre couche narrative. Le volet éducatif lié au cycle de l'eau s'inscrit parfaitement dans la thématique du lieu, l'œuvre étant ainsi au service de la place publique. Ce projet, d'une grande qualité, ferme bien la boucle de la conception innovante de cette place urbaine.

Qualité expérientielle et potentiel d'attractivité | Qualité de l'intégration et qualité formelle :

Le volume de l'œuvre est impressionnant, percutant. L'imbrication élégante des formes cubiques, de part et d'autre des câbles et du treillis métalliques, est grandement appréciée du jury.

L'œuvre offrira un appel fort depuis la rue. Le potentiel d'attractivité est majeur, de jour comme de nuit. La caractère évolutif quotidien de l'installation de soir contribuera grandement à son attrait. Bien que le volet interactif et lumineux soit très présent dans ce projet, l'œuvre demeure contemplative et apaisante. La programmation pourra d'ailleurs être ajustée au besoin advenant des enjeux de sécurité routière ou de quiétude avec les riverains. La possibilité de faire évoluer la forme de l'œuvre (modularité des assemblages) dans les années 2 et 3, voire de lui ajouter un volet sonore, est également un atout appréciable.

Qualité fonctionnelle | Enjeux environnementaux et écologiques :

Les questions et incertitudes que le jury avait à la première étape du concours ont été répondues par l'équipe dans les documents techniques et lors de la présentation, que ce soit en termes de matérialité et d'assemblages, de durabilité, de disponibilité des matériaux ou de validations préliminaires d'ingénierie (poids et emprise au vent). Cette prestation est d'ailleurs la plus aboutie sur le plan technique, ce qui a aussi milité en sa faveur.

À la lumière des commentaires du jury à l'étape 1, l'équipe a également proposé une deuxième vie à l'œuvre, basée sur la modularité d'assemblages des tubes de fibre de verre.

Respect pressenti du budget et de l'échéancier | Qualification de l'équipe pour réaliser le mandat :

Le budget et l'échéancier du projet sont réalistes. L'équipe a également convaincu les membres du jury quant à sa capacité de développer, avec ses collaborateurs, le volet lumineux, technologique et interactif du projet. À cet effet, les tests de prototypage menés par l'équipe à l'étape 2 ont permis de mesurer tout le potentiel de ce projet mais également de rassurer le jury sur sa faisabilité à l'intérieur de l'échéancier et du budget disponible. Toutes les firmes impliquées dans le projet possèdent une solide expertise.

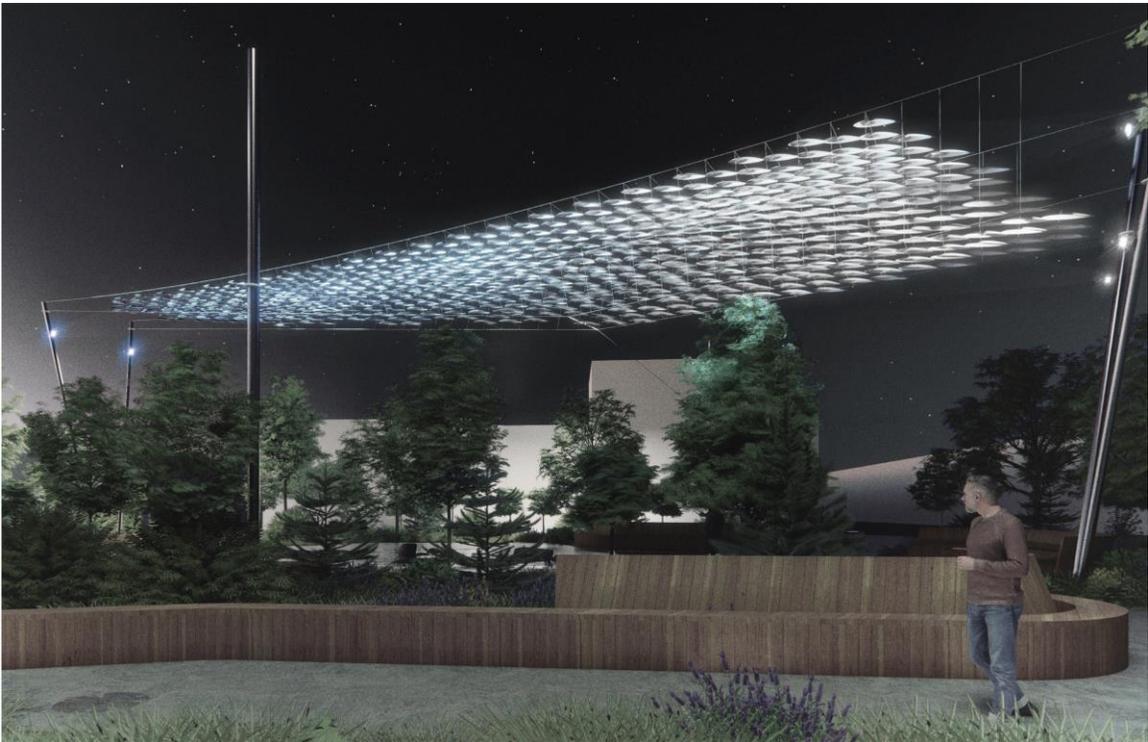
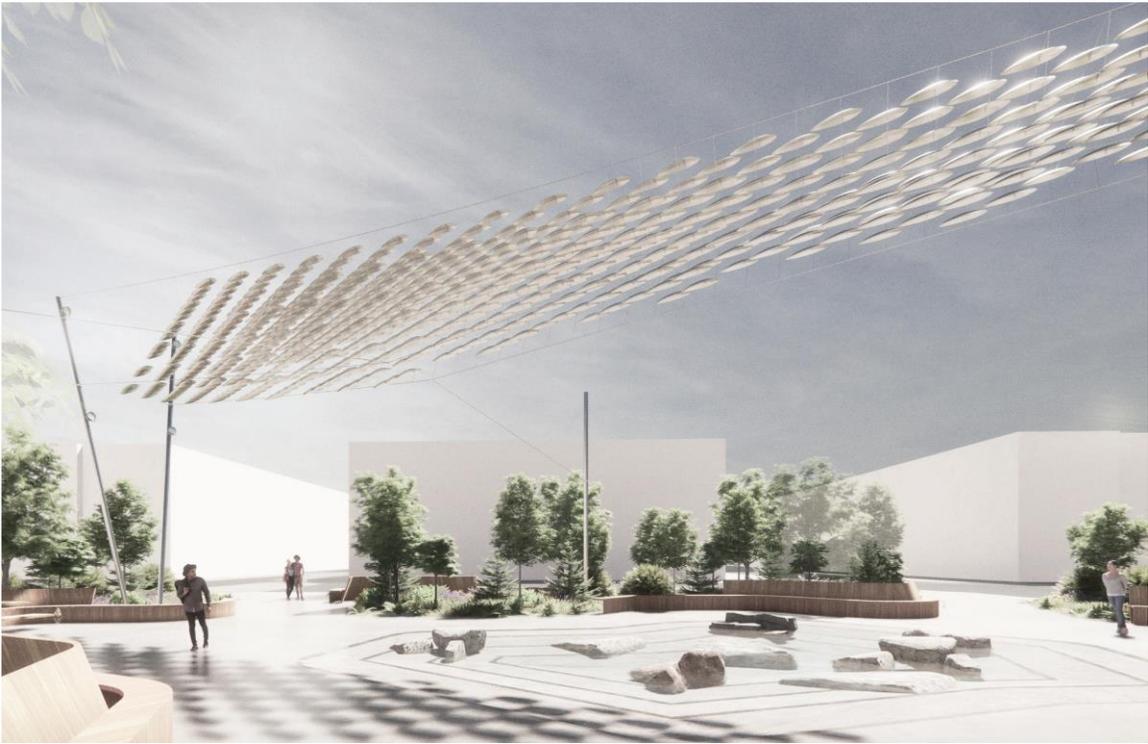
Suite du projet :

En vue de la finalisation de la conception du projet, les membres du jury recommandent de :

- Installer la maquette ou une partie de la maquette à l'extérieur pour voir les effets à la lumière naturelle et procéder aux ajustements, si nécessaire ;
- Envisager de revoir la facture visuelle du panneau signalétique qui explique l'œuvre. Ce dernier aurait avantage à être associé à l'œuvre suspendue et non au langage graphique propre à la place publique ;
- Demander à l'équipe lauréate une matrice de responsabilité pour l'assistance technique aux opérations, entre autres pour la partie interactive. Cette matrice devrait concerner l'année 1 (maintenance et assistance technique sous la responsabilité entière de l'équipe lauréate) mais également les années 2 et 3 (plan de maintenance et d'assistance technique et estimation des coûts).

Prestation : À travers nous

Équipe : CHOSES COMMUNES, en collaboration avec Olivier Girard, Ingénieur



Qualité et pertinence du propos :

Cette œuvre a été grandement appréciée par le jury. Elle invite à retrouver le plaisir de ressentir les éléments. La pluie, le vent et le soleil interagissent avec l'installation et la magnifie. La simplicité du travail de la matière est une grande force du concept (aspect low tech).

Le propos, bien qu'il soit en relation avec la thématique de l'eau de la place publique, est néanmoins plus difficile à saisir. La résonance avec l'identité de la place (écologie, résilience face aux changements climatiques, « water Square ») est moins probante en comparaison avec le projet lauréat, qui s'inscrit entièrement dans le propos.

Qualité expérientielle et potentiel d'attractivité | Qualité de l'intégration et qualité formelle:

La présence de l'œuvre, de jour, est très forte. C'est d'ailleurs le projet diurne le plus intéressant visuellement (scintillement, mouvement, ombres). L'œuvre est bien intégrée au cœur de la place par sa volumétrie et la disposition des formes dans l'espace.

En contrepartie, bien que l'équipe soit confiante de créer une expérience sonore contrôlée et agréable, peu d'alternatives et de correctifs s'offriront aux concepteurs et à la SDAMR dans le cas de plaintes des riverains. Cette œuvre vient également beaucoup stimuler les gens. Dans le contexte d'un lieu de repos et non de passage, les membres du jury s'interrogent sur le volet expérientiel et multisensoriel très présent de l'installation. Ce projet artistique de grande qualité offre beaucoup de potentiel mais peut-être pour un autre lieu.

Qualité fonctionnelle | Enjeux environnementaux et écologiques :

Les détails techniques et d'assemblage ont été bien solutionnés à l'étape 2 et la fabrication d'un prototype a permis au jury de mieux comprendre le fonctionnement et les mouvements souhaités.

L'aluminium est un matériau durable et recyclable.

Respect pressenti du budget et de l'échéancier | Qualification de l'équipe pour réaliser le mandat :

Le budget du projet est réaliste. L'échéancier semble quelque peu serré au regard des nombreuses pièces à fabriquer mais l'équipe est grandement qualifiée pour réaliser le mandat. Le fait que l'équipe possède un atelier est également rassurant. Une belle synergie entre les membres de l'équipe a de plus été soulevée par les membres du jury. Ceux-ci tiennent par ailleurs à souligner la grande qualité de la présentation orale.

Prestation : 789OI / Temps suspendu

Équipe : CD+RFF (Corinne Deleers + Rosemarie Faille-Faubert), en collaboration avec Latéral conseil



Qualité et pertinence du propos :

Cette œuvre qui reprend le relief du mont Royal est intéressante par sa résonance forte avec l'avenue du même nom. Néanmoins, au même titre que l'œuvre À travers nous, le lien avec l'identité de la place publique (écologie, résilience face aux changements climatiques, « water Square ») demeure plus difficile à saisir et est moins bien articulé au niveau narratif.

Qualité expérientielle et potentiel d'attractivité | Qualité de l'intégration et qualité formelle:

Les qualités formelles de l'œuvre sont appréciables. Cette topographie opaline est intrigante, appelle à la contemplation et a un grand potentiel d'attractivité, particulièrement de soir, avec la mise en valeur des conditions climatiques.

L'esthétique de cette œuvre épurée repose sur la qualité des matières, les effets de mouvement et le rendu visuel de superposition des textiles avec la lumière naturelle et l'éclairage. Sans un travail de maquette et/ou de comparable, l'équipe n'a toutefois pas su convaincre le jury quant aux résultats attendus.

Qualité fonctionnelle | Enjeux environnementaux et écologiques :

Bien que certains aspects techniques (matériaux et assemblages) aient été validés à l'étape 2, la prestation reste peu développée par rapport aux deux autres. Ainsi, plusieurs incertitudes demeurent quant au comportement de l'œuvre face au vent et son aspect visuel final.

L'approche de revalorisation des matériaux en fin de vie est appréciée par le jury.

Respect pressenti du budget et de l'échéancier | Qualification de l'équipe pour réaliser le mandat :

L'équipe de gestion et de conception principale du projet possède peu d'expérience en réalisation de projet public clés en main. L'équipe se repose beaucoup sur ses collaborateurs expérimentés et ses fournisseurs futures, ce qui n'a pas rassuré le jury quant à la maîtrise d'œuvre du projet.

6. Recommandations du jury pour l'octroi du contrat

En conclusion d'un processus rigoureux et transparent, les membres du jury, à l'unanimité, recommandent à la Société de développement de l'avenue du Mont-Royal de confier un mandat à l'équipe EN TEMPS ET LIEU, en collaboration avec Eden Creative Studio, Soft Box Intégration, Frederick Boulay, météorologue et Concept ParaDesign, pour le projet Partiellement nuageux avec de fortes probabilités de « wow » ! afin de finaliser la conception, les plans et devis et assurer la fabrication et l'installation du projet.